

Que font les consulats pour vous ?

2 693 agents des services consulaires dans 146 pays

1,8 M de Français inscrits au registre des Français établis hors de France

Délivrer des documents officiels

230 000 passeports

75 400 cartes nationales d'identité

13 000 laissez-passer pour permettre un retour en France malgré la perte ou le vol de vos documents de voyage

Gérer l'état civil à l'étranger

115 000 actes d'état civil

- Pour enregistrer les naissances, mariages, décès de Français survenus à l'étranger

Organiser les élections pour les Français résidant à l'étranger

1 400 000 inscrits sur la liste électorale consulaire

6 scrutins organisés à l'étranger : élections présidentielles, législatives, européennes, élection des conseillers consulaires et de l'assemblée des Français à l'étranger, référendums

Authentifier des documents

100 000 signatures authentifiées

3 400 actes notariés établis

- Afin d'éviter un aller et retour en France pour faire valoir des droits ou effectuer une formalité importante

Assurer la protection consulaire

Au profit de 2 300 détenus

Assistance à 1 200 mineurs

Suivi de 414 cas de déplacements illicites d'enfants

Mettre en œuvre l'action sociale

25 300 demandes de bourses scolaires examinées

- Sous conditions de ressources à des enfants français scolarisés dans un établissement suivant les programmes français

Plus de 14 M€ d'allocations octroyées

- A des personnes âgées, des enfants et adultes handicapés

Instruire les demandes de visas pour la France

3 600 000 demandes de visas instruites

87% accordées

- Pour que des visiteurs étrangers puissent faire du tourisme, étudier, travailler, voir leur famille, rencontrer leurs partenaires commerciaux ou investir en France
- Pour que des parents puissent rentrer en France avec des enfants adoptés à l'étranger